

Dispositif de certification obligatoire pour Licence 3

Ce dispositif est réservé aux étudiants de l'ULCO inscrits en L3, sauf : LEA 3 et LLCER 3. Les candidats doivent s'inscrire en ligne. Si vous le souhaitez, vous avez la possibilité de passer un second CLES, dans une autre langue : en espagnol ou allemand. Pour connaître les modalités d'inscription à ce second CLES, merci de consulter les pages 8 à 11 (dispositif de certification volontaire).

CLES	Inscriptions en ligne obligatoire	Date de passation	Restrictions
CLES B2 anglais	Ouvertes du 24 octobre au 11 novembre 2019	Vendredi 22 novembre 2019	Session réservée aux candidats ayant atteint le niveau B2 au test de positionnement.
CLES B1 anglais	Ouvertes du 20 janvier au 9 février 2020	Vendredi 13 mars 2020	Session réservée aux candidats n'ayant pas atteint le niveau B2 au test de positionnement et aux candidats en échec au CLES B2 anglais.

CLES B1 ou CLES B2 ?

Le choix du CLES (B1 ou B2) est fonction du résultat obtenu au test de positionnement effectué en début d'année universitaire. Si vous avez obtenu un niveau B2, alors vous devez vous inscrire au CLES B2, en revanche si vous n'avez pas atteint le niveau B2, vous devrez vous inscrire au CLES B1 (voir la colonne "restrictions" du tableau ci-dessus).

Comment et quand s'inscrire ?

L'étudiant doit s'inscrire sur le site de l'ULCO entre les dates précisées dans le tableau ci-dessus en fonction de son résultat au test de positionnement - **attention** : évitez de vous inscrire depuis un poste de l'université connecté en réseau. Par contre, vous pouvez vous inscrire chez vous ou depuis un ordinateur de l'ULCO si le poste est en wifi. Attention : aucune inscription ne sera prise en compte après la date de clôture des inscriptions.

En quoi les épreuves consistent-elles ?

* CLES B1 : l'épreuve s'appuie sur la thématique générale d'un étudiant se préparant à un séjour à l'étranger ; les situations évoquées testent les compétences en anglais, allemand ou espagnol « pratique » (comment téléphoner, trouver à se loger, contacter une université, trouver un stage, etc...). À l'issue des épreuves de compréhension orale et écrite, le candidat doit rédiger une lettre ou un courriel et, pour finir, il enregistre deux messages téléphoniques dans la langue cible en laboratoire de langue. L'épreuve dure 1h45 et la production orale dure une quinzaine de minutes.

* CLES B2 : l'épreuve, qui consiste également en un « scénario » dans lequel un rôle est attribué au candidat, s'appuie sur des thèmes plus généraux (sujets de société) où l'étudiant doit montrer qu'il sait restituer, présenter et exposer des arguments. À l'issue des épreuves de compréhension orale et écrite, le candidat doit rédiger une synthèse (de 250 à 300 mots) puis tenir un rôle dans une interaction orale entre deux ou trois candidats : il s'agit donc de défendre un point de vue, en liaison avec le scénario proposé. L'épreuve écrite dure 2h45 et l'épreuve orale 15 minutes.

Comment se préparer au CLES ?

Les épreuves de la certification étant fondées sur l'évaluation des compétences langagières, un travail régulier sur les compétences (compréhension écrite, compréhension orale, production écrite, production orale et interaction orale) en cours de langue et/ou en autoformation dans un centre de ressources en langues reste l'approche à privilégier pour se présenter à un niveau de CLES. En consultant le site national : www.certification-cles.fr, vous aurez accès à de nombreuses informations et statistiques, et surtout à des exemples de sujets corrigés : ce sont là les seules « annales » disponibles.

Intégration du CLES dans la note de langue du semestre 6

Dans le cas d'un étudiant qui choisit le CLES pour sa certification en langues exigée au semestre 6, voici le tableau de correspondance des compétences CLES validées en note sur 20. Cette note comptera pour 50% de la note finale de langue du semestre 6.

	CLES B1	CLES B2
4 compétences validées	16/20	20/20
3 compétences validées	11/20	15/20
2 compétences validées	8/20	12/20
1 compétence validée	5/20	7/20
0 compétence validée	0/20	0/20

CLES déjà obtenu lors d'une session antérieure

Tous les candidats ayant déjà obtenu un CLES B1 ou un CLES B2 lors d'une session antérieure en garde le bénéfice. Leur certification obtenue par le passé sera convertie en une note sur 20 par la commission d'équivalence LANSAD.

CONTACTS

* CGU BOULOGNE :

Responsable : Raphaël Willay - Secrétariat : Marc Laligand (03.21.99.41.45)

marc.laligand@univ-littoral.fr

* CGU CALAIS :

Responsable : Sandrine Target - Secrétariat : Emmanuelle Alvarez (03.21.46.36.06)

emmanuelle.alvarez@univ-littoral.fr

* CGU DUNKERQUE :

Responsables : Laura Hocquez/Moïse Nieto - Secrétariat : Frédérique Barbary (03.28.23.68.88)

Frederique.barbary@univ-littoral.fr

* CGU ST OMER :

Responsable : Séverine Bouteiller - Secrétariat : Christian Gonthier (03.21.38.87.06), IUT de St Omer/Longuenesse, 1er Etage.
scolarite-so@univ-littoral.fr